

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Reynard, Mathias (VS, sp/ps), Wallis
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2023

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Buchwalder, Mathias
Bühlmann, Marc

Bevorzugte Zitierweise

Buchwalder, Mathias; Bühlmann, Marc 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Wallis, 2011 - 2021*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Wahlen	1
Wahlen in kantonale Regierungen	1
Eidgenössische Wahlen	2

Abkürzungsverzeichnis

KMU Kleine und mittlere Unternehmen

PME petites et moyennes entreprises

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Wahlen

Wahlen in kantonale Regierungen

WAHLEN
DATUM: 07.03.2021
MATHIAS BUCHWALDER

Le 7 mars **2021**, la population valaisanne renouvelait ses autorités, autant au niveau du législatif que de l'exécutif. Élu(e) en 2009 et première femme à siéger au **Conseil d'État valaisan**, la ministre socialiste Esther Waeber-Kalbermatten, qui avait victorieusement défendu son siège face à la candidature de son camarade de parti Stéphane Rossini lors des élections précédentes, ne se représentait pas. Dès lors, la possibilité de revenir à un collège composé uniquement d'hommes attisait l'inquiétude d'une partie de l'électorat. Cette éventualité prenait de l'épaisseur avec la candidature du saviésan Mathias Reynard (ps) pour succéder à la haut-valaisanne. Celui-ci était l'option privilégiée des socialistes valaisans pour conserver leur siège, de par son charisme et son expérience politique, lui qui siégeait au Conseil national depuis 2011 – il avait alors 24 ans – et a manqué de peu d'accéder à la chambre haute lors des dernières élections fédérales. Reynard renonçait ainsi à briguer la co-présidence du parti socialiste suisse aux côtés de Priska Seiler Graf (ps, ZH), laissant le champ libre au duo composé de Mattea Meyer (ps, ZH) et Cédric Wermuth (ps, AG). Partant avec de maigres chances d'entrer à l'exécutif, les Vert-e-s lançaient deux femmes, Magali di Marco et Brigitte Wolf, sur une liste commune avec Mathias Reynard. Parfois critiqués pour ne pas avoir présenté de femme, les socialistes rejetaient la faute sur les autres partis, pointant en particulier l'inexistence de candidature féminine chez les démocrates-chrétiens, malgré leur majorité historique au Conseil d'État. En effet, et c'est là que se situait le deuxième grand enjeu de ce scrutin, le PDC valaisan avait jusqu'alors toujours disposé d'au moins trois mandats à l'exécutif. Cependant, sa domination s'était érodée ces dernières années, le parti ne représentant aujourd'hui plus que 35 pour cent de l'électorat. Comment dès lors justifier ces trois sièges sur cinq au gouvernement? Cela avait pour effet d'aiguiser l'appétit des autres partis, et notamment de l'UDC qui espérait reconquérir le siège perdu en 2017 suite à la non-réélection d'Oskar Freysinger (udc). Le parti agrarien misait pour cela sur le conseiller national haut-valaisan Franz Ruppen (udc). Frédéric Favre, qui avait permis au PLR de faire son entrée à l'exécutif en 2017, se représentait pour un deuxième mandat, alors que le PDC souhaitait défendre le siège laissé vacant par Jacques Melly, qui quittait le gouvernement après trois mandats, avec la candidature de Serge Gaudin, peu connu du grand public. Celui-ci se présentait aux côtés des sortants Roberto Schmidt (pdc) et Christophe Darbellay (pdc).

Les enjeux de représentation féminine et partisane, évoqués ci-dessus, ont éclipsé les arguments et les programmes des partis durant la campagne. La pandémie de Covid-19, la crise climatique, les problèmes de l'administration cantonale ou encore le dossier de la construction de l'autoroute entre le Valais romand et le Haut-Valais, serpent de mer de la politique valaisanne, n'ont ainsi pas été au centre des débats, regrettait le directeur de publication du Walliser Bote dans le Nouvelliste. Les candidates et candidats se sont néanmoins positionnés sur différentes thématiques. Dans la ligne sociale de son parti, Mathias Reynard a notamment exprimé sa volonté de revaloriser les conditions de travail du personnel de santé ainsi que d'améliorer l'accès aux aides Covid pour les entreprises. Pour sa part, le haut-valaisan Roberto Schmidt affirmait que par son entremise, le Valais avait été l'un des cantons les plus rapides à accorder les aides. Frédéric Favre et Christophe Darbellay ont aussi fait connaître leur volonté de soutenir l'économie pour sortir de la crise en limitant les dégâts. Darbellay, en tant que ministre de l'éducation, appuyait l'«excellente» qualité de l'enseignement valaisan, alors que Frédéric Favre soutenait la promotion de femmes à des postes-clés, en particulier dans l'administration cantonale. Mais encore, le candidat UDC Franz Ruppen clamait son soutien à l'agriculture et aux PME, qui étaient également défendues par Serge Gaudin. Celui-ci se positionnait aussi sur des sujets écologiques, souhaitant faire du Valais un exemple de durabilité, des thèmes évidemment exploités par les candidates vertes. Magali di Marco et Brigitte Wolf soutenaient notamment la transition énergétique et les mesures en faveur du maintien de la biodiversité.

En outre, le candidat démocrate-chrétien Serge Gaudin, originaire d'Évolène mais habitant de Grimisuat, a déménagé, durant la campagne, dans sa commune d'origine, pour éviter de se confronter à Mathias Reynard dans le district de Sion, la constitution valaisanne ne permettant qu'un seul élu par district.

Si des discussions entre le PS, le PLR et l'UDC ont eu lieu, aucune alliance officielle n'a vu le jour pour contrecarrer les plans du PDC avant le premier tour. Les deux ministres

sortants Roberto Schmidt (62'031 voix) et Christophe Darbellay (56'331 voix) sont sortis en tête, pas perturbés par une affaire de dîner clandestin dans un restaurant fermé à cause de la pandémie, révélée par le Nouvelliste quelques jours avant le scrutin. Mathias Reynard réalisait le troisième meilleur score avec 51'539 voix, suivi par Frédéric Favre avec 50'199 voix. La lutte était serrée pour la cinquième place entre Serge Gaudin (45'452 voix) et Franz Ruppen (44'734 voix), alors que les deux candidates vertes terminaient sans surprise plus loin, avec 31'567 voix pour Brigitte Wolf et 30'721 pour Magali di Marco. Les espoirs de voir une femme être élue s'envolaient et l'hypothèse d'un Conseil d'État cent pour cent masculin se confirmait. Le suspens demeurait cependant quant au maintien du troisième siège PDC. Bien qu'en ballottage favorable avec sa cinquième place, Serge Gaudin semblait en danger face à Franz Ruppen, qui comptait sur la forte mobilisation du Haut-Valais lors du deuxième tour pour permettre aux germanophones de garder leurs deux sièges à l'exécutif. Les sièges de Mathias Reynard et de Frédéric Favre ne semblaient pas encore garantis, les candidats PS et PLR ayant réalisés, avec presque 40 pour cent des voix, des scores largement supérieurs à la force de leurs partis respectifs, qui plafonnent aux alentours de 20 pour cent. La participation s'est élevée à 60.84 pour cent.

Grâce au retrait de Magali di Marco avant le deuxième tour, Christophe Darbellay était déjà certain d'être élu en tant que dernier représentant du Bas-Valais. La constitution valaisanne stipule en effet que chacune des trois régions (Bas-Valais, Valais Central, Haut-Valais) doit disposer d'au moins un conseiller d'état. Comme Roberto Schmidt avait réalisé un excellent score au premier tour, c'est un match à quatre pour trois sièges qui se profilait en vue du deuxième tour. Le PS, le PLR et l'UDC du Valais romand (UDCVr) lançaient ainsi un appel à élire un gouvernement composé de deux élus PDC, un PLR, un PS et un UDC. Cherchant par tous les moyens à défendre son troisième siège, le PDC se retrouvait embourbé dans une stratégie contradictoire. Alors que le parti s'était toujours montré favorable à l'octroi de deux sièges à la minorité germanophone du canton, son adversaire le plus proche était désormais le haut-valaisan Ruppen. Pour s'éviter une déconvenue, les démocrates-chrétiens appelaient leur électeur à serrer les rangs pour éviter d'apporter des voix aux autres candidats, notamment Frédéric Favre, que Roberto Schmidt et Christophe Darbellay avaient pourtant soutenu lors du premier tour. Ce revirement était sanctionné lors du second tour le 28 mars 2021. Serge Gaudin échouait à être élu, occupant la sixième place avec 37'414 voix, alors que Christophe Darbellay terminait étonnamment cinquième, avec 43'799 voix. Massivement soutenu par le Haut-Valais, Franz Ruppen prenait la deuxième place avec 50'982 voix, seulement devancé par Roberto Schmidt (55'698 voix). Avec 49'094 voix, Mathias Reynard était troisième tandis que la quatrième place revenait à Frédéric Favre avec 48'990 voix. Pour ce deuxième tour, la participation était de 55.61 pour cent.

Pour la première fois, la population valaisanne a donc élu un gouvernement dont la majorité ne revient pas au PDC. Le parti avait perdu sa majorité au Grand Conseil en 2013.¹

Eidgenössische Wahlen

Auf nicht weniger als 29 Listen kandidierten im **Kanton Wallis** 111 Männer und 40 Frauen für die sieben Nationalratssitze. Nur im Kanton Zürich wurden mehr Listen eingereicht. Die beiden erstgenannten Werte bedeuteten kantonalen Rekord, nicht aber der Anteil der Frauen (26,5%), welcher im Vergleich zu 2007 (28,8%) leicht abgenommen hatte. Die Chance der Herausforderer wurde allerdings als eher gering betrachtet, traten doch alle Bisherigen wieder an. Die grosse Zahl an Listen ist auf die vielen Unterlisten zurückzuführen. So traten etwa die CVP und die FDP mit je sechs, die SVP und die Grünen mit je fünf und die SP mit vier unterschiedlichen Listen an. Darüber hinaus reichten auch die CSP und LaGauche sowie erstmals die BDP je eine Liste ein. Wie vor vier Jahren alliierten die SP, die GP und die CSP. Eine offene Frage war, ob die CVP den bei den Wahlen von 2007 durch die CSP von der SP abgejagten Sitz verteidigen könnte. Für Wirbel sorgte die junge SVP, die mit einem Plakat Wahlkampf betrieb, auf dem die im Juli verstorbene Sängerin Amy Winehouse mit einem Slogan gegen die Legalisierung von Drogen abgebildet war.

Obwohl es zu vergleichsweise grossen Wählerverschiebungen kam, blieb bei der Vergabe der Sitze fast alles beim Alten. Die CVP musste einen grossen Aderlass verkraften. Nicht weniger als fünf Prozentpunkte (neu: 39,9%) büssten die Christdemokraten ein, was gleichzeitig mit einem Sitzverlust einherging. In Form eines Sitzgewinnes profitieren konnte davon die **SP**. Die Sozialdemokraten, die als einzige

WAHLEN
DATUM: 23.10.2011
MARC BÜHLMANN

Partei praktisch unverändert 14,6% der Stimmen auf sich vereinen konnte (-0,1 Prozentpunkte), konnten ihren zweiten Sitz damit wieder zurückerobern. Neu wurde Mathias Reynard (sp) an Stelle des abgewählten Roberto Schmidt (cvp) nach Bern gewählt. Auch der erst 2010 in den Nationalrat nachgerutschte Paul-André Roux (cvp) musste seinen Sitz abgeben. Das Vertrauen der Wählerschaft erhielt stattdessen Yannick Buttet (cvp). Die fünf Prozentpunkte, die die CVP einbüsste, verteilten sich auf die SVP, die FDP und die GP. Die SVP legte um 3,1 Prozentpunkte zu und kann mit neu 19,7% auch im Wallis nicht mehr als Aussenseiterin bezeichnet werden. Allerdings konnte die SVP den Zuwachs an Wählerstimmen nicht in Sitzgewinne ummünzen. Sie hielt nach wie vor einen Sitz. Auch die FDP (+2,8 Prozentpunkte, neu: 18,8%) und die Grünen (+1,1 Prozentpunkte, neu 5%) profitierten zumindest bei den Wähleranteilen, nicht aber bei den Sitzanteilen – beide blieben bei einem Sitz – von den Verlusten der CVP. Der Freisinn verdankte das positive Resultat allerdings auch der Fusion mit der LP (2007: 1%). Schliesslich gewann die BDP neu 0,6% der Wählerschaft für sich. Die CSP musste hingegen Federn lassen (-0,4 Prozentpunkte) und lag mit 0,7% der Wählerschaft nur knapp vor der neuen BDP. Beide blieben damit aber ohne Sitzgewinne. Mit 61,8% Wahlbeteiligung war die Wählerschaft des Kantons Wallis hinter dem Kanton Obwalden die schweizweit aktivste. Bereits 2007 hatte man diesbezüglich den zweiten Rang belegt (mit 59,8% hinter SH). Nach wie vor wollte die Walliser Wählerschaft allerdings nicht mehr als eine Frau nach Bern schicken. Der Frauenanteil blieb also unverändert bei 14,3%.²

1) NF, 10.6., 15.6.20; LT, 16.6.20; NF, 23.7., 1.9., 4.9., 5.9., 11.9., 29.9.20; LT, 2.10.20; NF, 5.10., 24.11.20; LT, 11.1.21; NF, 12.1.21; NF, 13.1., 14.1., 15.1., 18.1., 19.1., 20.1., 21.1., 11.2., 12.2., 19.2., 5.3.21; LT, NF, 8.3.21; NF, 9.3.21; LT, 10.3.21; NF, 15.3., 16.3., 23.3., 26.3.21; LT, Lib, NF, 29.3.21

2) BBl, 2011, S. 8267 ff.; NF, 26.1.11; BZ, 26.7.11; LT, 6.9.11; NZZ, 6.9. und 13.9.11; TA, 13.10.11; NZZ, 14.10.11; Presse vom 24.10.11; 24h, 4.8.11; www.vs.ch; Bundeskanzlei (www.parlament.ch); BFS (BFS.admin.ch); www.politik-stat.ch); Lit, BFS.